

QUE FAIRE DE VOTRE BOUTEILLE DE GAZ ?

2 SOLUTIONS

HÉLIUM, CO₂ ET PROTOXYDE D'AZOTE :

Il s'agit de gaz non inflammable utilisé dans les siphons à chantilly, dans les bombes d'air sec pour le nettoyage d'appareils électriques ou pour gonfler les ballons.

L'usage du protoxyde d'azote est par ailleurs détourné en gaz hilarant.



À déposer vides en déchèterie
(se renseigner auprès du gardien).

AUTRES BOUTEILLES DE GAZ :

Butane, propane...
Elles portent
ce logo :
(ou ressemblant)



les ramener chez un revendeur de la marque de la bouteille.
La reprise est obligatoire depuis janvier 2022, **même sans consigne ni rachat de nouvelle bouteille.**

Plus d'infos sur :

www.syvedac.org



BOUTEILLES ET CARTOUCHES DE GAZ SONT DES DÉCHETS DANGEREUX.



C'est pourquoi il est interdit de les jeter dans les poubelles grises ou jaunes.

DES RISQUES IMPORTANTS

- Pour votre sécurité et celle de vos voisins
- Pour la sécurité des agents qui collectent les poubelles : risque d'explosion dans le camion
- Pour la sécurité des agents qui travaillent à l'unité de valorisation énergétique de Colombelles (destination des poubelles grises) et au centre de tri (destination des poubelles jaunes)
- Pour l'intégrité de ces installations : casse de matériel pouvant entraîner l'arrêt de l'activité et des surcoûts, in fine payés par les contribuables.



Pour éviter tous ces risques, adoptez le geste sécurité : aucune bouteille de gaz dans les poubelles !

Plus d'infos sur :

www.syvedac.org

